

n°23

la lettre

HÉNOUVILLE

BULLETIN MUNICIPAL DES HABITANTS D'HÉNOUVILLE



Mars 2017

VIE COMMUNALE - ACTUALITÉS - AGENDA - INFOS



L'édito du maire

CHÈRES HÉROUVILLAISES, CHERS HÉROUVILLAIS,

Avec l'arrivée de cette nouvelle année déjà bien avancée, le Conseil municipal et moi-même sommes entrés dans la deuxième partie de notre mandat et nous pouvons constater que les engagements pris lors de notre élection sont respectés. Lors de la cérémonie des vœux du 19 janvier, j'ai eu l'occasion de développer l'essentiel des réalisations 2016 mais aussi des projets à venir. Je reprendrai les plus significatifs.

La mise en sécurité de l'intérieur du clocher de l'église et la réfection des vitraux seront effectuées cette année. Les trottoirs Route de Saint-Martin de Boscherville depuis la Rue de Bethléem jusqu'au carrefour RD86-RD67, financés par la Métropole, sont toujours d'actualité mais l'étude est soumise à l'application de la Loi sur l'eau ce qui prolonge les délais. L'agrandissement des ateliers municipaux lui aussi est maintenu dans les projets 2017.

Nous souhaitons poursuivre l'amélioration des cheminements piétonniers dès cette année entre la Rue du stade et les Jonquilles. Nous avons demandé à la Métropole, dont c'est la compétence, d'étudier l'aménagement de la Grande Rue avec enfouissement de l'éclairage public, création de trottoirs et création d'un réseau d'assainissement pluvial.

Autre sujet, celui du cimetière. Nous travaillons actuellement sur la reprise des concessions funéraires en état d'abandon car le nombre de places disponibles pour les nouvelles tombes risque de devenir insuffisant à partir de 2020. En tenant compte du nombre de concessions susceptibles d'être reprises et des places encore disponibles on peut estimer qu'il faudra agrandir le cimetière avant 10 ans. Or l'agrandissement ne sera peut-être pas autorisé car la forêt domaniale qui l'entoure est extrêmement protégée, à défaut il faudrait envisager la création d'un nouveau cimetière, vous comprenez qu'il est important d'anticiper.

Enfin, je dois vous rappeler l'importance de la loi sur la transition énergétique pour la croissance verte qui a fixé au 1er janvier 2017 l'interdiction faite à toutes les collectivités locales d'utiliser des traitements chimiques y compris sur les voiries et trottoirs.

Cette décision, nécessaire à l'équilibre écologique, implique un changement complet du mode de pensée et pas seulement du savoir-faire. La notion de «mauvaises herbes» sera remise en question et nécessitera beaucoup de pédagogie et probablement un effort de chacun.

En conclusion, je ferai en sorte, avec l'aide du Conseil municipal, que votre vie à Hérouville soit la plus agréable possible, et je maintiens mon engagement de ne pas augmenter les taux d'imposition.

Bien à vous, Jacques DAMIEN, Maire



Travaux réalisés



AMÉNAGEMENT AUTOUR DU MONUMENT AUX MORTS



RÉHABILITATION ENTRÉE ÉCOLE



CRÉATION D'UNE SENTE PIÉTONNE



CRÉATION D'UNE SORTIE DE SECOURS
ET ACCÈS HANDICAPÉS



DÉFIBRILLATEUR
À L'ÉCOLE

Projets



RÉHABILITATION DU CLOCHER ET DES VITRAUX



GRANDE RUE, ENFOUISSEMENT RÉSEAU ÉLECTRIQUE,
ASSAINISSEMENT PLUVIAL ET CHEMINEMENT PIÉTONNIER



ATELIERS MUNICIPAUX



CRÉATION TROTTOIRS RUE DE BETHLÉEM

LES PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

VOUS TROUVEREZ CI-APRÈS LES DÉLIBÉRATIONS PRISES DANS LE CADRE DES CONSEILS MUNICIPAUX DE L'ANNÉE 2016. LES COMPTES RENDUS DÉTAILLÉS SONT À VOTRE DISPOSITION SUR LE SITE DE LA COMMUNE.

Réunion du 11 février 2016

Le conseil municipal a délibéré sur

- 1 - une demande de subvention au titre de la dotation d'équipements des territoires ruraux 2016
- 2 - une attribution de 10 PC et écrans déclassés de la Région Haute-Normandie
- 3 - l'approbation du rapport de la Commission Locale d'Attribution des Transferts de Charges
- 4 - une convention avec la M.J.C. de Duclair portant sur l'accueil des enfants pour le fonctionnement des activités « 6-11 ans » Rythmes scolaires
- 5 - une convention avec la M.J.C. de Duclair portant sur l'accueil des adolescents pour le fonctionnement des activités « 11-16 ans » petites vacances scolaires et mercredi-soirées-sorties
- 6 - l'acquisition d'une parcelle A1289 appartenant à M. Taupin au prix de 1€ symbolique pour l'implantation d'une réserve incendie à l'Ouraille
- 7 - l'autorisation donnée à M. le Maire d'engager, de liquider et de mandater des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent (sauf remboursement d'emprunts)
- 8 - les travaux de sécurité de la salle polyvalente avec l'entreprise SETCO
- 9 - les tarifs communaux du cimetière et des locations de salle

Réunion du 29 mars 2016

Le conseil municipal a délibéré sur

- 1 - le compte administratif et le compte de gestion 2015 de la régie de transport avec un résultat de clôture excédentaire de 3.715,19 €
- 2 - l'affectation du résultat du budget de régie de transport
- 3 - le budget primitif 2016 de la régie de transport
- 4 - le compte administratif et le compte de gestion 2015 du budget de la commune avec un résultat de clôture excédentaire de 554.462,19 €
- 5 - l'affectation du résultat du budget de la commune

6 - la contribution au syndicat intercommunal du Collège de Duclair

- 7 - les subventions communales aux associations
- 8 - les redevances d'occupation du domaine public (les ouvrages de transport de gaz, les ouvrages électriques, les ouvrages de télécommunications)
- 9 - les taux des taxes locales directes 2016
- 10 - le budget primitif 2016 de la commune
- 11 - la fixation du loyer 88, rue de l'église
- 12 - l'inscription de chemins ruraux au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée

Réunion du 6 juin 2016

Le conseil municipal a délibéré sur

- 1 - la participation financière au transport scolaire des lycéens 2016/2017
- 2 - la convention et l'avenant n° 1 portant sur les certificats d'énergie de la Métropole Rouen Normandie
- 3 - les transferts de biens envers la Métropole Rouen Normandie
- 4 - la délégation consentie au Maire de demander à l'Etat ou à d'autres collectivités territoriales l'attribution de subventions
- 5 - le Plan Communal de Sauvegarde et le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs
- 6 - la création d'un poste d'adjoint technique de 1ère classe
- 7 - la poursuite du dispositif Ludisport 76 au titre de la candidature de la commune
- 8 - le marché public portant sur la réhabilitation de l'ancien presbytère (88, rue de l'église) portant sur la renonciation aux pénalités de retard

Réunion du 4 juillet 2016

Le conseil municipal a délibéré sur

- 1 – le règlement intérieur de la restauration scolaire, garderie scolaire, charte périscolaire
- 2 – la convention de mise à disposition du personnel : activités périscolaires
- 3 – la désignation de Mme Emilie Lemire, secrétaire générale en tant que coordinateur du recensement de la population du 19 janvier au 18 février 2017
- 4 – le soutien auprès d'un agriculteur au titre des calamités agricoles
- 5 – les tarifs communaux applicables à compter du 1er septembre 2016
- 6 – la mise en place d'un distributeur de baguettes
- 7 – la décision modificative n° 1 du budget communal de l'exercice comptable 2016

Réunion du 12 septembre 2016

Le conseil municipal a délibéré sur :

- 1 – la demande de retrait de la Métropole Rouen Normandie du Syndicat Départemental d'électrification 76
- 2 – la décision modificative n° 2 du budget communal de l'exercice comptable 2016

Réunion du 14 novembre 2016

Le conseil municipal a délibéré sur :

- 1 – la dissolution du syndicat du collège de Duclair
- 2 – la demande de retrait de la commune du syndicat départemental d'électrification 76
- 3 – les conditions financières et patrimoniales du transfert de la ZAE du Malaquis / la Hazaie

4 – l'adhésion aux missions optionnelles du Centre de Gestion de la Fonction publique territoriale de la Seine-Maritime

5 – le versement d'une subvention exceptionnelle au club de judo

6 – la décision modificative n° 3 du budget communal de l'exercice comptable 2016

7 – la mise en place du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel

8 – la modification du nombre d'heures hebdomadaires d'un poste d'agent d'entretien polyvalent

9 – la demande de subvention au fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique

Réunion du 16 décembre 2016

Le conseil municipal a délibéré sur :

- 1 – l'approbation du rapport sur le prix et la qualité des services « Eau et Assainissement 2015 »
- 2 – l'avenant au bail du 88, rue de l'église
- 3 – la participation aux frais de clôture mitoyenne de la sente piétonne
- 4 – le contrat à durée déterminée de Mme Emilie Lemire
- 5 – la détermination de la longueur de la voirie
- 6 – la subvention supplémentaire au C.C.A.S.
- 7 – la décision modification n° 4 du budget communal de l'exercice comptable 2016
- 8 – la convention avec la MJC de Duclair au titre des rythmes scolaires pour l'année 2017



Hénouville la lettre n°23 - Mars 2017

Directeur de la publication :

Jacques DAMIEN

Responsable communication :

Annette CANDOTTO

Réalisation :

Patakes 02 35 75 88 57

Numéros d'urgence

Police	17
Pompiers	18
Samu	15
Appel d'urgence européen	112
Sos médecins	3624
Enfance maltraitée	800 05 41 41 ou 119
Croix rouge écoute	0 800 858 858
Samu Social	0800 306 306 ou 115
Allo communauté	800 021 021



Un agenda distribué en début d'année dans toutes les boîtes aux lettres des Hénouvillais.

Conçu et réalisé par Véo Communication (Sahurs), il a été totalement financé par la publicité sollicitée auprès de différents commerçants et entreprises.

La particularité de cet agenda porte sur les informations utiles concernant les trois communes, Saint-Martin-de-Boscherville, Quevillon et Hénouville.

Ainsi, les communes ont pu intégrer le calendrier des manifestations connues, manifestations organisées par les collectivités et par les associations.

Les suggestions déjà transmises en mairie permettront de l'améliorer l'année prochaine. Ainsi, il est envisagé que deux autres communes s'intègrent à la démarche.

RÉUNION PUBLIQUE

Pour la 3^{ème} fois, les Hénouvillais sont invités à une réunion publique organisée

**LE JEUDI 27 AVRIL
À LA SALLE CULTURELLE À 18H30**

Elle permet la présentation du bilan des réalisations d'investissement et des projets jusqu'à la fin du mandat. Elle donne aussi la possibilité aux Hénouvillais de s'exprimer sur différents sujets de la vie quotidienne.

Il est important aussi d'appréhender qu'Hénouville défend ses projets auprès de la Métropole en particulier dans le domaine des travaux de voirie. Seront aussi présentés des sujets comme le projet « Zéro-Pesticide » imposé par la loi et à effet au 1^{er} Janvier, les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables du Plan Local d'Urbanisme de la Métropole.

Association Autobus Samusocial

Madame Dominique Lasnez, Présidente de l'Association Autobus Samusocial, son conseil d'administration ainsi que ses salariés transmettent, de nouveau cette année, un grand merci à M. le Maire et son Conseil Municipal ainsi qu'à tous les habitants de la commune pour leur générosité auprès de l'Association.

En effet, les besoins sont de plus en plus importants que ce soit dans l'apport de vêtements chauds, de produits d'hygiène... Merci !

Distributeur de baguettes



Après une période d'essai et un bilan très positif, la commune a décidé d'acquérir le distributeur de baguettes situé à l'entrée de la Rue de Bethléem. En effet, c'est environ 80 baguettes au prix de 1€ qui sont achetées tous les jours. Des Hénouvillais de tout âge heureux et un point de rencontre où quelques mots sont échangés ! Sophistiquée, la machine signale automatiquement au boulanger que le stock s'épuise et qu'il faut le renouveler. Le boulanger, par convention, va rembourser ce matériel par un loyer mensuel. Une opération qui fait le plaisir de tous !

Le site internet communal

L'année passée, nous avons ouvert une boîte mail "siteinternet.henouville@orange.fr" afin que vous puissiez nous faire parvenir vos souhaits, vos suggestions sur sa mise à jour.

Nous venons de faire un listing de vos impressions que nous ne manquerons pas de mettre à profit. Nous souhaitons poursuivre l'utilisation de ce site mis à disposition gratuitement par la Métropole.

Exposition artistique des 12 et 13 novembre 2016



Des artistes qui reviennent régulièrement, des nouveaux qui s'intègrent à cette journée tant attendue par les Hénouvillais et au-delà. Une exposition préparée avec beaucoup de professionnalisme par Madame Marie-Claude MARICAL, présente pour apporter son expérience sur la mise en valeur de chacune des pièces exposées en utilisant l'espace d'une salle spacieuse, claire qui permet à chacun de circuler à sa convenance pour toujours mieux apprécier les œuvres exposées. Un comité d'organisation qui, maintenant, a pris ses marques, se retrouve régulièrement pour œuvrer à ce beau moment annuel.

Merci aux bénévoles, aux élus, aux agents de la commune qui participent à cette exposition remarquable avec des nouveautés tous les ans. Tous les arts sont présents,

c'est la richesse de cette exposition (peinture, aquarelle, huile, acrylique, encadrement, création de bijoux, sculpture sur bois...) que la Municipalité souhaite maintenir sur l'agenda annuel. Le dimanche soir arrive vite, les 50 artistes se retrouvent pour faire un rapide bilan, heureux d'avoir pu échanger entre eux, d'avoir pu prendre du temps avec les visiteurs et d'avoir été bien accueillis par la Municipalité en se disant « à l'année prochaine »



Nos Aînés toujours présents à l'invitation de la Municipalité



Repas du 16 octobre 2016

C'est toujours avec plaisir que les élus, membres du Centre Communal d'Action Sociale, agents de la Commune, font tout pour que ce repas annuel permette à nos aînés de passer un bon moment, moment de partage, de convivialité.

90 convives

pour déguster comme d'habitude un succulent repas.

C'est l'occasion d'honorer les doyens présents au repas, Madame FERMENT Irène, Monsieur FLEURY Christian

Un peu d'animation qui, pour les uns les em-



pêch e de poursuivre leur conversation et pour les autres les entraîne à faire quelques pas de danse bien appréciés.

Une nouveauté cette année ! En effet, les doyens de la commune ne pouvant plus se déplacer au repas ont pu apprécier la visite de M. le Maire qui leur a offert un cadeau.



GOÛTER DU 23 JANVIER 2017

Fin du mois de janvier ! et de nouveau, M. le Maire présente ses bons vœux à nos aînés présents. Galette chaude, chocolat toujours apprécié, mandarines ont été servis par les membres du Centre Communal d'Action Sociale. De la joie, de la bonne humeur, il est déjà 18h et toujours pas l'intention de se quitter. Encore un bon après-midi pour que le vivre ensemble à Hénouville ait du sens. Rois et Reines se sont dévoilés. Et tous sont repartis heureux !



PROJETS CULTURELS

HÉNOUVILLE



PRÉSENTE SON NOUVEAU SPECTACLE



**01 AVRIL 2017 20H30
SALLE CULTURELLE**

SPECTACLE GRATUIT



Vous vous souvenez, elles étaient venues nous divertir dans
« Ne jugeons pas le sac à l'étiquette ! »
Elles sont de retour à HÉNOUVILLE

LE 1^{ER} AVRIL 2017 À LA SALLE CULTURELLE

« Tout baigne, s'pas ? »

Elles sont décalées, déjantées, un peu loufoques... « Elles » ce sont trois femmes d'âge certain qui viennent profiter des bienfaits d'une thalassothérapie.

Leurs phrases piquantes et leur humour impertinent, vite, nous désorientent... Que masquent ces jacasseries incessantes ? Folie ? Absurdité ? Extravagance ?

« Tout baigne, s'pas ? » est une comédie ironique qui, sous ses apparences burlesques, dénonce un combat : celui du rire et de la dérision pour résister, respirer et survivre.

Attention : des pâtisseries et un verre de cidre vous seront offerts en fin de spectacle ce qui permettra d'échanger avec les comédiennes toujours aussi charmantes par leur envie de vous faire partager leur passion. Comme précédemment, un chapeau sera mis à l'entrée de la salle afin d'y apposer votre contribution qui permet de financer les décors, le transport. Merci pour elles !

CONCERT SYMPHONIQUE À HÉNOUVILLE

LE DIMANCHE 21 MAI À 16H SALLE POLYVALENTE



Ce concert qui s'annonce exceptionnel mérite quelques précisions :

L'association du Concours International de Clarinette Jacques Lancelot créée le 31 mai 2010 est une association à but non lucratif de type loi 1901 qui a pour objet l'organisation d'un concours de clarinette dénommé « Concours International de Clarinette Jacques Lancelot », sous la direction artistique d'Aude Camus qui est Hénouvillaise. Ce concours est ouvert à des candidats de toutes nationalités âgés de 18 à 35 ans.

La 3^{ème} édition a eu lieu à Rouen en 2016 et le nombre d'inscrits dépassait les 150 artistes venus de

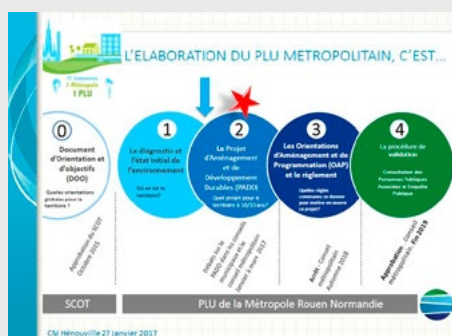
38 pays différents. Le premier prix a été obtenu par Han KIM de la Corée du sud.

Nous aurons le plaisir et l'honneur d'accueillir Han KIM à Hénouville, dans la salle polyvalente, il sera accompagné par les 60 musiciens de l'orchestre OPUS 76 sous la direction de TRISTAN BENVENISTE qui lors d'un précédent concert avait apprécié la très bonne acoustique du lieu.

Prix des places: adultes 10 € et 5 € pour les enfants de moins de 12 ans

Venez très nombreux, vous ne le regretterez pas !

PADD du PLU métropolitain



Dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de la Métropole Rouen Normandie (MRN) (pres-

crit le 12/10/2015 par délibération du Conseil Métropolitain), lors de sa séance du 27 janvier 2017, le Conseil Municipal d'Hénouville a débattu des orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD).

Le PLUi remplacera les PLU communaux en 2020, il doit permettre de faire émerger un projet partagé et une vision d'ensemble cohérente de l'avenir du territoire. Le PLUi se composera d'un rapport de présentation, un PADD, des Orientations d'Aménagement et de Programmation, un règlement, des documents graphiques.

Le PADD énonce les grandes orientations pour l'aménagement et le développement durables du territoire de la Métropole pour les 10 à 15 ans à venir. Son élaboration est le fruit d'échanges avec les communes, 23 ateliers collaboratifs et avec les habitants, 8 réunions publiques, au cours de l'année 2016 sur l'ensemble du territoire de la MRN.

Conformément à l'article L151-5 du Code de l'Urbanisme, le PADD définit :

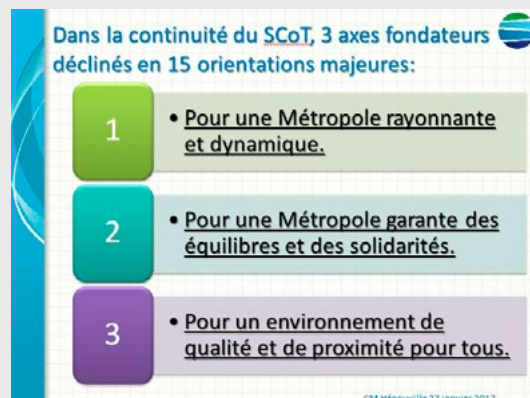
1°/ Les orientations générales des politiques d'aménagement et d'urbanisme, de paysage, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, et de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques ;

2°/ Les orientations générales concernant l'habitat, les transports et les déplacements, les réseaux d'énergie, le développement des communications numériques, l'équipement commercial, le développement économique et les loisirs, retenues pour l'ensemble de l'établissement public de coopération intercommunale ;

3°/ Il fixe des objectifs chiffrés de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain.



En cohérence avec le SCoT (Schéma de cohérence territoriale), avec les enjeux issus du diagnostic territorial et de l'état initial de l'environnement, le PADD repose sur 3 axes fondateurs déclinés en 15 orientations majeures.



1. Pour une Métropole rayonnante et dynamique :

- 1.1. Soutenir la dynamique de projets ;
- 1.2. Renforcer l'attractivité résidentielle de la Métropole ;
- 1.3. Améliorer l'accessibilité du territoire pour assumer les grandes fonctions métropolitaines ;
- 1.4. Créer les conditions du développement économique.

2. Pour une Métropole garante des équilibres et des solidarités :

- 2.1. Inscrire l'évolution de la Métropole dans les objectifs de réduction de la consommation foncière fixés par le SCoT ;
- 2.2. Organiser le développement urbain dans le respect de l'équilibre des territoires ;
- 2.3. Proposer une offre d'habitat équilibrée, diversifiée et de qualité ;
- 2.4. Répondre aux besoins des déplacements quotidiens ;
- 2.5. Maintenir les équilibres commerciaux favorables à la diversité et au maillage commercial ;
- 2.6. Respecter et conforter les grands milieux naturels, vecteurs d'identité.

3. Pour un environnement de qualité et de proximité pour tous :

- 3.1. Préserver et valoriser les qualités urbaines et paysagères du territoire ;
- 3.2. Faire de la nature en ville un gage de qualité du cadre de vie ;
- 3.3. Adapter le territoire au changement climatique et gérer durablement les ressources ;
- 3.4. Proposer une urbanisation permettant de réduire les nuisances de l'exposition aux risques ;
- 3.5. Améliorer la qualité des espaces à vocation d'activités économiques et commerciales.

ZERO PESTICIDE DANS L'ESPACE PUBLIC, C'EST RESPECTER LA LOI ET C'EST MIEUX POUR TOUS !



Depuis le 1er janvier dernier, l'usage des pesticides (herbicides, fongicides, insecticides, souvent nommés produits phytosanitaires) par les collectivités territoriales est interdit dans l'espace public. (*)
Compte-tenu des effets néfastes des pesticides sur l'environnement et l'Homme, leur interdiction est une bonne nouvelle :

- pour la santé des agents techniques municipaux et pour tous les Hénouvillais ;
- pour l'eau, les sols, l'air, la biodiversité (flore et faune).



(*) Ce que dit la loi :

L'article L253-7 du code rural et de la pêche maritime, modifié par la loi n°2014-110 du 6 février 2014 visant à mieux encadrer l'utilisation des produits phytosanitaires au niveau national, dite « loi Labbé », complété par la loi n°2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte, impose la mise en place de l'objectif « zéro pesticide » dans les espaces publics à compter du 1er janvier 2017.

« La loi prévoit que l'Etat, les collectivités locales et les établissements publics ne peuvent utiliser ou faire utiliser des produits phytosanitaires (°) pour l'entretien des espaces verts, des forêts, des voiries ou des promenades accessibles ou ouverts au public. »

(°) sauf en ce qui concerne les produits de biocontrôle (listés dans l'article L253-5 du code rural et de la pêche maritime), les produits à faible risque et les produits utilisables en Agriculture Biologique et les substances de base.

La loi relative à la transition énergétique régit aussi l'utilisation des produits phytosanitaires par les particuliers :

- Les pesticides chimiques ne pourront plus être vendus en libre-service aux particuliers à compter du 1er janvier 2017. Ces produits seront délivrés après un conseil personnalisé donné par un vendeur certifié.
- A partir du 1er janvier 2019, la vente, la détention et l'utilisation de produits phytosanitaires seront interdites aux particuliers.

La **municipalité d'Hénouville** s'engage pleinement dans ce projet Zéro-Pesticide.

Pour l'entretien des espaces communs, **les agents techniques municipaux** vont devoir diversifier les pratiques et poursuivre les changements déjà mis en œuvre pour une gestion différenciée de ces espaces.

Face aux plantes, appelées à tort « mauvaises herbes », **les Hénouvillais** sont invités à faire évoluer leur regard, à reconsidérer la notion de « propre » et à intégrer une nouvelle représentation de la nature ordinaire qui se traduit par l'acceptation d'une végétation spontanée, maîtrisée au sein de l'espace public.

Les élus sont à l'écoute de chacun à ce sujet.



Spectacles de Noël :

ÉCOLE MATERNELLE, LE MERCREDI 14 DÉCEMBRE 2016

La compagnie Pois de Senteur enchantait les enfants avec son spectacle « Le père Noël en voit de toutes les couleurs ».



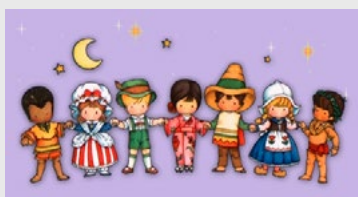
ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, LE VENDREDI 16 DÉCEMBRE 2016

Les élèves furent les acteurs de leur spectacle associant **danse, chant choral et théâtre** (Les fables de La Fontaine « revisitées »)



Restaurant scolaire

En 2017, le mobilier du restaurant de l'école élémentaire sera renouvelé, tables avec plateau anti-bruit pour un meilleur confort pour tous et chaises à appui sur table pour faciliter l'entretien du sol.



L'APECHE remercie les participants à l'opération « vente de sapins de Noël » En espérant que le Père Noël se sera montré généreux ! La tombola a remporté un vif succès et c'est ainsi que 54 galettes ont été distribuées le 13 janvier. Félicitations aux reines et aux rois ! Un lot d'une valeur de 15€ sous forme de bon d'achat pour la kermesse a été remporté par la famille HOUSSAYE à l'occasion du tirage au sort réalisé par les enfants à la garderie.



L'APECHE donne rendez-vous aux petits et aux grands pour

LE CARNAVAL SAMEDI APRÈS-MIDI 4 MARS AVEC UN DÉPART DEVANT LA SALLE POLYVALENTE

Il s'agit d'une animation gratuite très appréciée par les enfants (et leurs parents !!). Un chocolat chaud et une crêpe sont offerts à l'issue du défilé aux enfants déguisés. Nous vous attendons nombreux pour partager ce moment de convivialité.

Nos prochains événements :

- **Vente de muguet le vendredi 28 avril** : Initiée en 2016, cette opération sera renouvelée en 2017, à 15h30 devant les deux écoles le vendredi 28 avril, notez bien cette date, la vente est ouverte à tous !
- **Nouveauté 2017** : la Boum organisée le vendredi 2 juin pour les enfants de primaire.

N'hésitez pas à nous solliciter si vous souhaitez mettre en place un projet ou nous aider à organiser ces événements.



Les membres de l'APECHE

LE JARDIN D'ÉVEIL



Tous les mardis et jeudis matins des périodes scolaires de 9h à 12h, les 7 assistantes maternelles agréées (adhérentes à l'association) des communes de Saint Martin de Boscherville, Quevillon, **Hénouville** et Sahurs se réunissent avec les enfants dont elles ont la garde dans des locaux mis à disposition par la commune de St Martin de Boscherville.

Ainsi, les assistantes maternelles proposent différentes activités pour stimuler l'imagination et l'autonomie des enfants : baby gym, comptines, éveil musical, coloriages, pâte à modeler, gommettes, activités artistiques, petites balades en poussette etc...

Ces activités permettent notamment aux enfants d'être sociabilisés et préparés pour leur première rentrée scolaire... Tout au long de l'année, nous travaillons autour des différentes fêtes du calendrier (épiphanie, mardi gras, Pâques, 1er mai, fête des mères et fête des pères, fête du printemps où est organisé un spectacle de fin d'année scolaire dont le thème change chaque année.

L'association est née en 2001 et a accueilli plus de 350 enfants depuis sa création.

De même, le samedi 3 décembre 2016 à 16h, parents et enfants ont été conviés pour une petite fête avec remises de cadeaux par le « Père Noël » ! ... Ensuite un goûter a été offert par l'association Jardin d'éveil aux petits comme aux grands. Ce fut un très bon moment de convivialité très apprécié.



Dans ce même état d'esprit, les anniversaires des enfants sont également fêtés avec les copains. A cette occasion, l'enfant reçoit un cadeau offert par l'association.

Enfin, depuis la dernière assemblée générale le bureau est ainsi constitué

- Madame Aurore Flambard, présidente (Quevillon)
- Madame, Eva Bourgeois, trésorière (Saint Martin de Boscherville)
- Madame Maryelle Royer, secrétaire (Hénouville)
- Madame Catherine Frigot, secrétaire adjointe (Sahurs)

Pour plus d'informations : 06 68 20 13 93

CHANGEMENT CARTE D'IDENTITÉ

La Préfecture de Rouen a informé l'ensemble des communes sur les nouvelles modalités de recueil des demandes de cartes nationales d'identité.

Ainsi, tout comme les passeports, les nouvelles cartes nationales d'identité feront l'objet de nouvelles modalités de délivrance.

Ce qui change à partir du 2 mars

Concrètement, il ne sera plus possible de faire faire ou renouveler sa carte d'identité en mairie. Il faudra se rendre dans les communes équipées de dispositifs de recueil pour l'enregistrement des cartes nationales d'identité et des passeports. Les communes, les plus proches pour Hénouville sont Barentin, Can-teleu, Maromme.

Pré-demande possible sur Internet

Pour l'utilisateur qui dispose d'un accès internet, une pré-demande est possible sur Internet pour ceux qui souhaitent gagner du temps. Il faut ensuite se rendre au point de délivrance pour faire enregistrer ses empreintes digitales.

Les objectifs

Les nouvelles modalités de recueil des demandes de cartes nationales d'identité correspondent à la volonté d'accroître le niveau de sécurisation de ces titres, en luttant encore plus efficacement contre leur contrefaçon et leur falsification. Bien évidemment, la mairie continuera à accueillir les Hénouvillais et les aider dans leurs démarches.

HORAIRES DES COURS

Mardi 9h30-10h30	Renforcement musculaire	Avec Sandra	Complet
Mardi 18h30-19h30	Zumba	Avec Claudia	Inscriptions possibles
Mardi 19h30-20h30	Renforcement musculaire- Abdos-Fessiers	Avec Claudia	Inscriptions possibles
Jeudi 14h-15h30	Marche Nordique	Avec Lydie	Complet
Jeudi 20h-21h	Zumba-Abdos-Fessiers	Avec Audran	Inscriptions possibles
Vendredi 9h30-10h30	Gym douce-Pilates	Avec Sandra	Complet
Samedi 9h30-10h30	Renforcement musculaire- Stretching	Avec Audran	Complet

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez essayer l'un des cours du mardi soir ou du jeudi soir.

Membres du bureau :

Silviane Borfiga	02 35 32 05 92	Catherine Cayzeele	02 35 32 10 15
Anne Guillerm	02 35 32 72 56	Catherine Huré	02 35 32 01 15
Fabienne Passilly	06 79 57 58 62 fabienne.passilly@orange.fr		

BIBLIOTHEQUE

HORAIRES (hors vacances scolaires)

Mercredi 14h30 – 15h30
Vendredi 15h15 – 16h15
Samedi 10h30 – 11h30



Le fonds de la bibliothèque est enrichi chaque année par des commandes régulières pour les adultes et pour les enfants. Pour les adultes, nous essayons de choisir des titres de romans, de bandes dessinées ou documentaires pouvant vous intéresser tenant compte des conseils de libraires ou des critiques parues dans la presse. Chaque bibliothécaire bénévole est sollicitée pour ce choix. La bibliothèque départementale de prêt enrichit également le fonds par un prêt régulier d'ouvrages.

N'hésitez pas à venir et à nous suggérer des titres.

Nos achats font l'objet d'une parution sur le site de la mairie d'Hénouville :

<http://www.henouville.fr/culture-et-loisirs/bibliotheque>

Durant les vacances scolaires nous essayons de maintenir quelques permanences. Notre planning est affiché sur la porte de la bibliothèque, à la mairie et peut être consulté sur le site de la commune à l'adresse ci-dessus mentionnée.

FESTIVAL DE LECTURE À VOIX HAUTE 2016

THEATRE MUSICAL COULISSES HOMMAGE A ALLAIN LEPREST

Ce festival, organisé par l'Association « Animation Lecture Plaisir » a fait escale à Hénouville le vendredi 4 novembre 2016.

Cette association a pour but de promouvoir le livre, de développer la lecture publique et de lutter contre l'illettrisme, principalement en milieu rural. Elle met en place des actions avec les habitants, les structures et associations existantes.

Le **Théâtre Musical CoulisSES** a présenté son spectacle 'Tralahurlette' dédié à Allain Leprest. La vibrante interprétation des textes a captivé un public particulièrement passionné.

Poète-parolier et chanteur français, **Allain Leprest** a laissé des empreintes indélébiles tant il était talentueux pour conjuguer les mots, les " tordre, les recracher en émotion-révolte, en tralahurlette-amour " disait Henri Tachan. Originaire de Seine Maritime, il a marqué le milieu de la chanson française. La soirée s'est terminée par un moment de convivialité au cours duquel les spectateurs ont apprécié les échanges chaleureux et fructueux avec les artistes.

AU FIL DU TEMPS... vous attend...

Le Club a réuni ses adhérents à la Salle Polyvalente pour un après-midi de retrouvailles sur fond de vœux pour l'Assemblée Générale du 12 janvier 2017. Accueillis par Chantal et Renée pour le renouvellement et la remise du timbre 2017 (nous sommes affiliés à la Fédération des Aînés Ruraux).

Vers 15 heures, quelque 100 membres ont pris place autour des tables joliment décorées. Entouré de Mme CANDOTTO et M. PLANCHOU (élus responsables de la Vie Associative) et de Mmes Renée LANGUMIER (secrétaire) et Chantal SCHAPMAN (trésorière), Mr Gérard LAILLIER (président) souhaita la bienvenue et présenta, au nom du Conseil d'Administration, ses vœux de bonheur et de bonne santé. Une minute de silence fût observée en hommage à Mmes HAUTDECOEUR Yvonne et INGUENAU LT Liliane qui viennent de nous quitter.

Il demanda d'avoir une pensée pour toutes les victimes innocentes tant en France que dans le monde, il cita Voltaire : « La tolérance n'a jamais excité de guerre, l'intolérance a couvert la terre de carnage » (c'était au 18ème siècle!!!!). Il remercia tous ses collaborateurs pour leur dévouement et leur travail de bénévole qui contribuent à la chaleur et à la convivialité qui animent le Club. Il fit part de son inquiétude face au recrutement de bénévoleset ajouta que la survie associative passe par la collaboration et la mutualisation des moyens.... concluant que la mutualisation ne se décrète pas, c'est un état d'esprit qui se cultive, Il se dit également convaincu « du vivre ensemble mais aussi du faire ensemble ».

Le meilleur exemple de mutualisation s'avère, sans nul doute, le « Mariage à la Belle Epoque » et le « Déjeuner sur l'Herbe » qui furent une réussite et mirent notre village dans la lumière. Grand merci à Mme GIARD et son équipe du Comité des Fêtes pour l'attribution de 1.500 Euros. Avant de passer la parole à Renée et Chantal pour la présentation des rapports moral et financier, il conclut en citant Jules Renard : « Vive la liberté !, A bas l'intolérance ! » Renée retraça les événements de l'année dont les 30 bougies du Club soufflées dans le Pays de Bray (103 présents), le 14 juillet (400 convives), l'après-midi vidéo dînatoire (une centaine de partici-



pants), organisation des projections du film sur le 14 juillet (réalisé par notre Maire-cinéaste de talent), avec en parallèle l'expo organisée afin de remercier Mme Marie-Claude MARI-CAL- artiste peintre- et nos photographes MM Pascal CHABARDIN et Dominique DUDOUBLE nos talentueux photographes, et ce, pour leur implication très active du 14 Juillet, le Thé Dansant

organisé conjointement avec le Club de Duclair, les 7 concours de manille et les 22 Après-Midi récréatifs. Ombre au tableau l'annulation des 2 sorties prévues (Marquenterre- Marché de Noël à Amiens) faute de participants suffisant. Cerise sur le gâteau : nous sommes partis à 55, une semaine, pour un séjour découverte du Portugal. Chantal présenta son rapport financier très détaillé avec un solde positif. Ce solde positif est le résultat d'organisations mises sur pied tout au long de l'année. Ces 2 rapports furent approuvés à l'unanimité. Des projets pour 2017 furent présentés : voyage de 7 jours en Andalousie ou 7 jours en Alsace ; sortie d'une journée : Chaudron Magik dans le 14 – Etaples / sur /mer dans le 62 et Casino de Deauville..Reprises du traditionnel pique-nique du 14 juillet au droit de la Base Nautique d'Hénouville et du Téléthon.



Après l'appel aux bonnes volontés pour intégrer le Conseil d'Administration, place à la dégustation des galettes des Rois... et des Reines. Tous se séparèrent radieux sur le coup de 18 heures.

Merci au Président du Club depuis 2011, je tiens à remercier chaleureusement Chantal SCHAPMAN - trésorière - et son époux Charles (Vice-Président), ainsi que Lucette et Jacques ALLEAUME (ancien Vice-Président et membre du CA depuis plus d'une décennie), qui, sans faille aucune, m'ont toujours épaulé et soutenu tout au long de ces 7 années. Ils cessent leur fonction mais demeurent membres du Club.

COMPOSITION DU BUREAU :

Gérard LAILLIER : Président
Monique HAVARD : Trésorière
Claude PLANCHOU : Vice Président
Marie-Catherine HUE : Trésorière adjointe
Yves HUONNIC :
Renée LANGUMIER : Secrétaire
Michèle MILON : Secrétaire Adjointe
Vous êtes tentés par : la généalogie, la couture, le théâtre, le tarot, ou autre activité :
Contact : tel. 02.35.32.04.88

AU FIL DU TEMPS... VOUS ATTEND !

Face à un monde du chacun pour soi, le bien-être dans un village ne devrait être que collectif et solidaire. Hénouville compte environ 250 retraités. Chères concitoyennes, chers concitoyens, chassez vos à priori sur les clubs de « tamalous ». Venez nous rejoindre . Nous sommes toujours jeunes (et beaux !) Oubliez tablettes, Smartphones, internet et
« Face de bouc » comme disent les Bodin's !
Venez trouver la convivialité, l'amitié, les échanges et la solidarité.

LE RELAIS DES ARTS



vous propose différentes activités à la Maison des Associations d'HÉNOUVILLE.

- **Encadrement et cartonnage artistique**

Le lundi de 14h à 16h

- **Peinture et arts plastiques**

Le samedi de 10h à 12h

- **Art floral**

1 samedi par mois de 14h à 16h

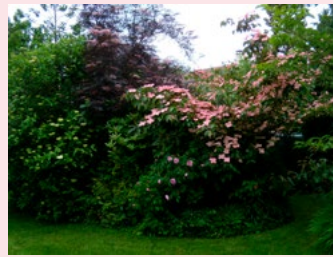
- **Cours de peinture et d'arts plastiques pour les enfants à partir de 6 ans.**

Le samedi de 14h à 16h

Venez nous retrouver à l'atelier pour découvrir ce que vous pourrez réaliser. Pour tous renseignements, vous pouvez contacter un des membres du bureau :

Dominique VASSELIN : 06 86 46 96 37 (présidente) Julie HURÉ : 06 28 41 21 27 (secrétaire) Denise GARCIA : 06 25 98 06 61 (vice-présidente) Catherine HURÉ : 06 81 11 99 48 (trésorière)

JARDIN DES PRÉS



Dates d'ouverture pour l'année 2017 du jardin des Prés
M. et Mme Hubert Pessy 860, route de Saint-Martin
N°: 06.63.10.03.26

Vendredi 3 juin de 14h à 18h
Samedi 4 juin

de 10h à 12h et de 13h30 à 18h

Dimanche 5 juin de 10h à 12h et de 13h30 à 18h

Entrée : 8 € pour les adultes, gratuit pour les enfants de moins de 18 ans

Un beau cadeau pour M. et Mme Pessy qui le méritent bien ! Le Jardin des Prés à Hénouville comme celui de la Bizerie à Saint-Maurice-en-Cotentin et Intérieur à ciel ouvert à Athis-de-l'Orne font partie des trois jardins normands à découvrir dans notre région, ils figurent parmi la sélection réalisée par le journal bien connu des initiés « Mon jardin & Ma maison ». Tous ces jardins inspirent les auteurs et photographes qui se sont employés à exprimer la richesse d'une rencontre entre un lieu et une passion.

La passion de M. et Mme Pessy est réelle ! et réelle aussi est leur participation à une action caritative : celle de verser l'ensemble des recettes à la Fondation Charles Nicolle.

HÉNOUVILLE ACTION NIGER



Voilà déjà 35 ans que Sœur Janine par le biais des jeunes du village a impulsé cet élan de solidarité et de partage en direction du Niger, cet élan a été relayé grâce au dynamisme de nombreux pionniers qui ont apporté leur touche personnelle et leurs expériences de militants.

Nous sommes riches de toutes ces rencontres, de leur savoir-faire, de moments intenses de partage dans le feu de l'action et voilà que cet élan se poursuit, les jeunes ont grandi et ce sont maintenant leurs parents qui reprennent le flambeau et aussi ponctuellement leurs enfants, il ne faut pas non plus oublier les amis du Niger du commencement qui grâce à leur implication, continuent d'agir, oubliant le poids des ans. L'Action solidaire est source de jouvence. Cette chaîne d'amitié désintéressée tournée vers la so-

lidarité est un bien très précieux à sauvegarder dans notre monde actuel. Mais cette action ne pourrait se poursuivre sans le soutien et l'appui de tous, la municipalité, les habitants qui nous aident en offrant du matériel, des objets, des conseils et en réalisant le moment venu de délicieuses pâtisseries.

Tous ensemble, nous avons sauvé des vies, apporté espoir et bien-être tant au Niger qu'en France. La construction du Foyer Saint Vincent de Paul pour les orphelins a été une étape importante.

L'élan de Sœur Janine est toujours perceptible et de nouveaux amis nous ont rejoints, d'autres s'apprêtent à le faire pour nous aider à tenir notre promesse,

« Nous veillerons sur vos enfants tant que cela sera possible »

Le dernier marché de Noël sur le thème de l'Alsace a été très réussi, grâce à lui et à d'autres actions. La chorale Musique en Boucles est venue renforcer l'ambiance festive pour une prestation de qualité qui a été très appréciée. Nous avons pu envoyer un chèque de 11.000 € à l'Association Gethsémani Niger (Association reconnue d'utilité publique) et un chèque de 2.166 € à l'Association Gethsémani qui gère en France le Foyer d'accueil Mère et enfants de St Chamond (Loire) grâce aux recettes de la restauration et du salon de thé.

Merci à tous !





LE COMITÉ DES FÊTES D'HÉNOUVILLE VOUS SOUHAITE UNE BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2017



Je voudrais commencer cet article en remerciant tous les bénévoles qui œuvrent au sein de notre association pour les Hénouvillais. Sans eux pas de fête !

Le 13 janvier, le Comité des Fêtes a organisé son assemblée générale annuelle. Cette année, 12 nouveaux adhérents sont venus rejoindre l'équipe existante. Nous les remercions chaleureusement. Cela porte leur nombre à 35. Le conseil d'administration a élu son bureau et fait confiance à : Martial Havard / président, Jean-Claude Decure et Serge Vandel / vice-présidents, Sylvain Hamel / secrétaire, Monique Havard / trésorière, Micheline Gromard / trésorière adjointe. L'équipe, au complet, s'est donc mise au travail afin de vous

concocter un programme de manifestations pour L'année 2017. Nous avons déjà organisé :

le Samedi 4 mars : L'après-midi, encadrement du Carnaval des enfants d'Hénouville avec leurs parents. Le soir, repas dansant avec au menu, une paëlla. Un Karaoké sera animé, comme l'année passée, par Jeff. Venez nombreux, venez avec des amis ! Tous à vos agendas, donc :

- **Dimanche 26 mars** : vide-grenier dans la salle polyvalente et sur le parking à l'extérieur. Présence du manège.
- **Dimanche 16 avril** : chasse aux œufs pour les enfants d'Hénouville (gratuit).
- **Vendredi 14 juillet** : participation au pique-nique en bord de Seine, avec le Fil du Temps.
- **Samedi 23 septembre** : retraite aux flambeaux pour tous les enfants du village suivi du traditionnel feu d'artifice. Le pot de la convivialité sera ensuite offert par la municipalité.
- **Dimanche 24 septembre** : Fête de la Saint Michel avec foire à tout dans la salle polyvalente et sur le parking à l'extérieur, avec animations. Présence du manège.
- **Samedi 28 octobre** : 4^{ème} Hénouvillade avec repas dansant.
- **Samedi 2 décembre** : projet de Téléthon en association avec le Fil du Temps.
- **Samedi 9 décembre** : projet d'un spectacle de Noël pour les enfants d'Hénouville et exposition de maquettes de LEGO (prévue tout le week-end).

Le Comité des Fêtes souhaite s'ouvrir aux autres associations, nous pouvons nous rapprocher pour étudier des projets en commun, destinés à tous. Cela permettrait de mutualiser certains moyens. Il nous tient à cœur de faire d'Hénouville un village dynamique où il fait bon vivre. Aidez-nous, en participant à ces manifestations, vous y contribuerez. N'hésitez pas, vous êtes les bienvenus.

Il faut tout un village pour qu'il soit attrayant.



Le président.



MANIFESTATIONS DU 11 NOVEMBRE

C'est toujours avec beaucoup d'émotion qu'une cinquantaine de personnes viennent à l'invitation du Président des Anciens Combattants, M. GUERINOT pour se recueillir devant le Monument aux Morts et entendre le texte du Ministre des Anciens Combattants adressé à l'ensemble des communes. La présence des enfants d'Hénouville démontre combien le devoir de mémoire a été transmis par les parents mais aussi par les enseignants.



Les pompiers, toujours en nombre, honorent de leur présence ce moment de célébration.

L'année passée, 4 noms supplémentaires de soldats ont été gravés sur le monument aux morts, une brochure en souvenir de l'exposition « Hénouville et la guerre de 1914-1918 » avait été distribué.

Cette année, l'espace entourant le Monument aux Morts a fait l'objet d'un nouvel aménagement par les employés de la commune.

Traditionnellement, la Municipalité offre un pot de l'amitié à la salle polyvalente.

REPRISE DE CONCESSIONS

Compte tenu du risque de manque de place dans notre cimetière, de la réflexion sur l'extension de celui-ci ou la création d'un autre cimetière, le conseil municipal a **approuvé la décision d'engager la mise en œuvre d'une procédure de reprise des concessions**. Cette procédure concerne **les concessions qui ont notoirement plus de 30 ans d'existence dont la dernière inhumation date de dix ans au moins et qui ont cessé d'être entretenues**. Il sera procédé sur place à la constatation de l'état dans lequel se trouve chaque concession désignée.

La liste des concessions faisant l'objet de la procédure sera affichée au cimetière, à la Mairie et sur notre site internet.

Par conséquent, les descendants ou successeurs des concessionnaires, éventuellement les personnes chargées de l'entretien de la concession seront invitées à assister à ce constat ou à s'y faire représenter par un mandataire dûment autorisé.

Les familles pourront remettre en bon état de propreté et de solidité la concession les concernant.

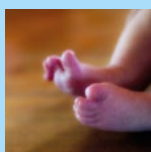
A défaut, le Maire établira un premier procès-verbal de constat d'état d'abandon conformément à la réglementation en vigueur.



CALENDRIER 2017 DES MANIFESTATIONS

VENDREDI 17 MARS	« AU FIL DU TEMPS » CONCOURS DE MANILLE SALLE CULTURELLE
SAMEDI 18 MARS	DANSE DE SALON SOIRÉE SALLE CULTURELLE
DIMANCHE 26 MARS	COMITÉ DES FÊTES VIDE GRENIER GRANDE SALLE, SALLE CULTURELLE ET PETITE SALLE
SAMEDI 1ER AVRIL	LES VOISINES DU DESSUS SALLE CULTURELLE À 20H30
JÉUDI 27 AVRIL	RÉUNION PUBLIQUE SALLE CULTURELLE À 18H30
LUNDI 8 MAI	ANCIENS COMBATTANTS PETITE SALLE VIN D'HONNEUR À 11H45
DIMANCHE 14 MAI	TENNIS CHAMPIONNAT GRANDE SALLE
VENDREDI 19 MAI	« AU FIL DU TEMPS » CONCOURS DE MANILLE SALLE CULTURELLE
DIMANCHE 21 MAI	CONCERT SYMPHONIQUE GRANDE SALLE À 16H
VENDREDI 2 JUIN	APECHE - BOUM DES ENFANTS SALLE CULTURELLE
VENDREDI 9 JUIN	MUSIQUES EN BOUCLES SPECTACLE SALLE CULTURELLE
SAMEDI 24 JUIN	KERMESSE DES ÉCOLES GRANDE SALLE SPECTACLE ÉCOLE MATERNELLE SALLE CULTURELLE
VENDREDI 30 JUIN	« AU FIL DU TEMPS » CONCOURS DE MANILLE SALLE CULTURELLE
SAMEDI 1ER JUILLET	DANSE DE SALON SALLE CULTURELLE
SAMEDI 2 SEPTEMBRE	FORUM DES ASSOCIATIONS - GRANDE SALLE
DIMANCHE 3 SEPTEMBRE	« AU FIL DU TEMPS » ET ADH – « RENDEZ-VOUS DES COLLECTIONNEURS »
VENDREDI 15 SEPTEMBRE	« AU FIL DU TEMPS » CONCOURS DE MANILLE SALLE CULTURELLE
SAMEDI 23 SEPTEMBRE DIMANCHE 24 SEPTEMBRE	COMITÉ DES FÊTES - FÊTE ST MICHEL
DIMANCHE 8 OCTOBRE	« AU FIL DU TEMPS » & COMITÉ DES FÊTES THÉ DANSANT GRANDE SALLE
VENDREDI 13 OCTOBRE	« AU FIL DU TEMPS » CONCOURS DE MANILLE SALLE CULTURELLE
DIMANCHE 15 OCTOBRE	REPAS DES ANCIENS OFFERT PAR LE CCAS SALLE CULTURELLE
JÉUDI 19 OCTOBRE	« AU FIL DU TEMPS » VIDÉO DINATOIRE SALLE CULTURELLE
SAMEDI 28 OCTOBRE	COMITÉ DES FÊTES SOIRÉE HÉNOUVILLADE GRANDE SALLE
VENDREDI 3 NOVEMBRE	FESTIVAL LECTURE À VOIX HAUTE
VENDREDI 10 NOVEMBRE	HÉNOUVILLE RANDO AG SALLE CULTURELLE
SAMEDI 11 NOVEMBRE	ANCIENS COMBATTANTS PETITE SALLE VIN D'HONNEUR 11H45
DIMANCHE 12 NOVEMBRE	« AU FIL DU TEMPS » & « COMITÉ DES FÊTES » : THÉ DANSANT GRANDE SALLE
JÉUDI 16 NOVEMBRE	« AU FIL DU TEMPS » VIDÉO DINATOIRE SALLE CULTURELLE
SAMEDI 18 NOVEMBRE DIMANCHE 19 NOVEMBRE	EXPOSITION PEINTURE
SAMEDI 25 NOVEMBRE DIMANCHE 26 NOVEMBRE	NIGER MARCHÉ DE NOEL
SAMEDI 2 DÉCEMBRE	TÉLÉTHON
SAMEDI 9 DÉCEMBRE	COMITÉ DES FÊTES - SPECTACLE DE NOEL + EXPOSITION LEGO
DIMANCHE 17 DÉCEMBRE	« AU FIL DU TEMPS » : THÉ DANSANT GRANDE SALLE

Carnet



Naissances



Décès

DELIENS Anaïs Chloé Lisa	24/10/2016
GRAINDORGE Agathe Christine Maud	31/10/2016
GRAINDORGE Gabriel Pierre Marc	31/10/2016
SILVERT Martin André Charles, Marcel	26/11/2016
PERILLAT Romain Jean-Marie Joël	23/01/2017
DOLLÉ Camille, Jeanne, Annick	15/02/2017
SEVRÉ Josiane Danielle	27/09/2016
CORROY Bernard Paul	08/10/2016
INGUENAU Liliane	16/10/2016
HAUTDECEOUR Yvonne Adèle Blanche	31/10/2016
DANET Colette Germaine	02/12/2016
LEBOUCHER Madeleine	27/02/2017

LA VIE ASSOCIATIVE

Le CLIC Seine Austreberthe accompagne gratuitement les personnes de plus de 60 ans pour tous les besoins de la vie quotidienne sur votre commune :

Il accueille, informe, oriente sur tous les besoins. Il propose des évaluations afin de déterminer avec la personne et son entourage les dispositifs favorisant le confort et le maintien à domicile (aide humaine, matérielle, technique, financière ...)

Le CLIC Seine Austreberthe est une structure soutenue par le Département et également par les communes.

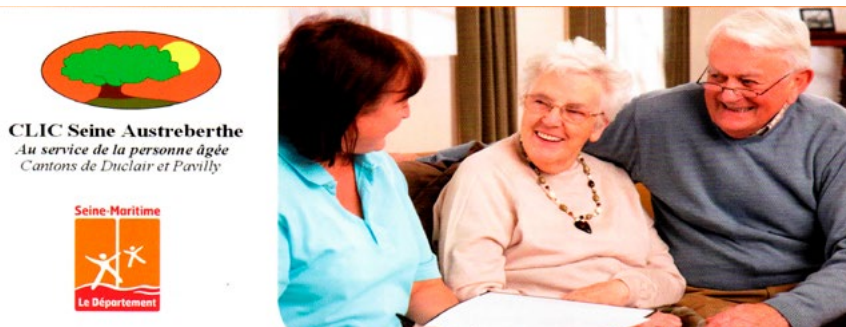
Votre CLIC vous accompagne au bureau, par téléphone, ou au domicile dans les démarches concernant :

- > **SOUTIEN À DOMICILE** : sortie d'hôpital, aide à domicile, habitat, télé assistance, portage des repas, matériel, loisir, Equipe Spécialisée Alzheimer, soutien aux familles.
- > **AIDES FINANCIÈRES** : APA, aide sociale, caisse de retraite, CMU, mutuelle, aides fiscales...
- > **HÉBERGEMENT** : maison de retraite, accueil de jour, résidences pour Personnes Agées, famille d'accueil, hébergement temporaire....
- > **AIDES ADMINISTRATIVES** : caisse de retraite, transport, handicap, mesures de protections, maltraitance, aide à la constitution de dossier....

Mais c'est aussi :

- > un lieu d'échanges et de rencontres
- > de la documentation mise à votre disposition
- > des actions d'information et de prévention

N'hésitez pas à contacter votre CLIC de proximité pour vous-même ou pour un proche.



VOTRE COMMUNE VOUS PRÉSENTE LES SERVICES DU CLIC SEINE AUSTREBERTHE

Pour nous contacter :

Horaires : du lundi au vendredi 09h00-12h30 et de 13h30-17h00

Adresse : Centre Hospitalier de Barentin, 17 rue Pierre et Marie Curie, 76360 Barentin

Téléphone : 02 35 92 10 24

Mail : clic.seineaustreberthe@wanadoo.fr

Site internet : <http://clic.seine.austreberthe.monsite.wanadoo.fr>

Nous vous le rappellerons dans chaque bulletin, pour contacter la Métropole, vous pouvez le faire par téléphone au 0800 021 021 (numéro vert) ou directement à l'aide du formulaire en ligne. Il suffit de renseigner les champs indiqués, ce qui génère automatiquement une fiche transmise directement au service compétent.

Permanences

Monsieur le Maire et ses adjoints sont à votre disposition sur rendez-vous.

Les horaires d'ouverture de la mairie au public sont :

lundi de 15h30 à 18h45
mercredi de 9h30 à 11h30
vendredi de 15h30 à 17h45

Contacts :

Tél : 02 35 32 02 07

Site : www.henouville.fr

Mel : mairie.henouville@wanadoo.fr

Permanence de Monsieur Christophe BOUILLON, Député de Seine-Maritime :

Vous pouvez contacter la permanence parlementaire de Monsieur BOUILLON au 02 35 23 57 89, ou consulter son site internet www.christophebouillon.fr

**Permanence de Madame Pierrette CANU
Conseillère Générale du canton de Duclair :**

Adresse : Mairie
76480 Saint Pierre de Varengueville,
Téléphone : 02 35 37 52 46

2016

En images

